

**LISTE DES INFORMATIONS NECESSAIRES
A L'ETABLISSEMENT DE LA DEMANDE
D'AUTORISATION DE PECHE EXCEPTIONNELLES
A DES FINS SCIENFIQUES.**

Conformément aux articles L. 436-9 et R. 432-6 à R. 432-11 du code de l'environnement.

Demandeur :

Objet de la pêche (objectifs) :

Commanditaire (le cas échéant) :

Responsable de l'exécution matérielle: (nom, adresse, tél) :

Opérateurs (personnes parmi....) :

Méthode – technique(s) utilisée(s) :

Devenir ou destination du poisson :

Lieux de l'opération (avec localisation sur le plan c'est mieux) :

Matériel utilisé :

Période d'intervention (dates) :

Autorisation des propriétaires (le cas échéant) riverains et détenteurs des baux de pêche :